régions qu'ils désirent explorer, mais encore de se faire une méthode de travail fructueuse.

«La magnifique illustration en couleurs, qui n'a pas encore été atteinte dans aucun ouvrage de ce genre, attirera certainement à la zoologie bon nombre d'indifférents.

«Ce premier fascicule, qui commence par une magistrale préface de M. Perrier, et dont je n'ose pas dire ici tout le bien que je pense, traite des Singes et des Lémuriens. Il contient 9 planches en couleurs et 124 pages.

«Je me suis étendu avec plaisir sur la psychologie des Singes et sur les Anthropoïdes.

«Parmi les Semnopithécidés, j'étudie avec plus de détails l'Houleman et le Colobe Guéréza; parmi les Cercopithécidés, les Macaques, et en particulier le Magot et l'Hamadrya.

«Le groupe si intéressant des Lémuriens a été assez développé. Pour cette rédaction, j'ai tenu compte des travaux les plus récents, et en particulier de ceux de M. G. Grandidier».

COMMUNICATIONS.

Le Tumulus de la Bouchaille, à Savoisy, Côte-d'Or,

par M. le Dr E.-T. Hamy.

La dernière campagne de fouilles de M. H. Corot dans le nord-ouest du département de la Côte-d'Or n'a pas été aussi fructueuse que les précédentes et je ne vous en aurais point parlé, si l'envoi que vient de me faire ce zélé correspondant ne m'avait fourni une observation nouvelle à l'appui de celles dont j'ai déjà présenté ici-même le résumé [1].

M. Corot attaquait cette fois un tumulus d'une certaine importance, dans la coupe n° 22 du bois de la Bouchaille, sur le territoire de la commune de Savoisy. Le monticule n'avait pas moins de 20 mètres de diamètre, mais ne dépassait pas 1 m. 50 en hauteur.

Il ne s'y rencontra qu'une seule sépulture qui occupait, tout à la base, le centre de l'enceinte funéraire. Elle se composait d'une chambre faite de ces pierres plates qu'on nomme *laves* en Bourgogne, entre les débris desquelles gisaient les restes d'un squelette en fort mauvais état, ayant la tête au nord et les pieds au sud. «Sur tout le pourtour, m'écrit M. H. Corot,

[1] Cf. E.-T. Hamy, *Les tumulus des Vendues de Verroilles et de Montmorot, à Minot (Côte-d'Or)*. (*Bulletin du Muséum*, 1902, p. 178-181.)

dans une aire de deux mètres carrés environ, j'ai relevé des traces de dépôts cendreux, mais je n'ai pu recueillir aucun fragment de mobilier bien caractéristique».

Ce n'est donc que par une assimilation, autorisée d'ailleurs par la situation et la construction de la chambre de pierre de la Bouchaille, que l'on peut accepter son synchronisme avec celle qui occupait le fond du tumulus de Banges et dont l'ancienneté relative est suffisamment établie[1].

Or, à la Bouchaille comme à Banges, c'est un brachycéphale des plus accentués, mâle et adulte, qui occupe la sépulture la plus profonde, la plus centrale, celle en somme pour laquelle le monument a été construit.

Le crâne, fort mutilé, qui est parvenu entre mes mains est remarquable à la fois par son raccourcissement antéro-postérieur et sa dilatation transverse. Les diamètres sont indéterminables, dans l'état incomplet où la trouve, mais on n'en saurait évaluer l'indice à moins de 86, c'est-à-dire qu'il offre des proportions égales à celles du sujet de Banges; qu'il rappelle d'ailleurs d'une manière générale. Sa circonférence ne dépasse pas 0 m. 525.

Le sujet est adulte, je l'ai déjà dit; ses os crâniens sont d'une épaisseur et d'une densité ordinaires et ne présentent aucune particularité anatomique. Toutes les sutures crâniennes sont encore visibles à la face externe, mais s'effacent par contre vers l'intérieur. Les dents se dressent suivant les formes ordinaires.

Les os longs sont ceux d'un homme robuste et très musclé, d'une taille un peu supérieure à la moyenne. Un fémur, dont j'ai pu non sans peine rassembler les débris, mesure 432 millimètres, ce qui correspond environ à une taille de 1 m. 63[2].

J'ai noté, sur les autres débris d'os long, la largeur de la ligne âpre du fémur, un certain degré de platycnémie, enfin et surtout, la forme carrée des péronés[3].

Les deux os de l'avant-bras droit avaient été brisés par une fracture qui s'était consolidée vicieusement. Les segments inférieurs ayant basculé en dedans et en avant, un large cal s'était étalé à plat d'un fragment à l'autre de chaque os. Mais les deux cals étaient restés indépendants et une sorte de poulie de glissement s'était formée au contact des os, permettant, dans une certaine mesure, des mouvements normaux.

Tels sont les seuls renseignements qu'il soit possible de tirer des ossements recueillis dans la fouille de la Bouchaille. Si incomplets qu'ils se présentent, ils n'en apportent pas moins un témoignage de plus en faveur des

(1) Cf. E.-T. Hamy, *Sur une sépulture néolithique découverte par M. H. Corot sous un tumulus à Minot (Côte-d'Or)*. (*Bulletin du Muséum*, 1901, p. 309-311.)

(2) Les fémurs de Banges atteignaient 44 centimètres et la taille assignée était de 1 m. 65.

(3) Cf. *Bull. du Mus.*, 1901, p. 311.

idées que j'ai plusieurs fois exprimées déjà devant cette assemblée sur la date d'apparition et le rôle ethnogénique des brachycéphales dans notre pays. On voit ici, en effet, une fois de plus cet élément ethnique en rapport avec les derniers de nos mégalithes. La Bouchaille continue à soi la série de Banges, de Fontvieille-lès-Arles, etc.

Observations sur les Lémuriens disparus de Madagascar. Collections Alluaud, Gaubert, Grandidier (suite),

par M. Guillaume Grandidier.

III. Groupe des **LEMUR** (Linné), comprenant :

Lemur insignis (H. F.). Les lémuriens disparus comprennent aussi des animaux appartenant au genre *Lemur* proprement dit. M. Filhol en 1895 a décrit, sous le nom de *L. insignis,* un humérus et, sous le nom de *L. intermedius,* une mâchoire inférieure et un humérus. Ces deux os du bras, qui proviennent d'Ambolisatra et qui ont été rapportés à des animaux d'espèces distinctes, ne diffèrent en réalité que par la taille.

De même, en 1899, j'ai figuré dans ce bulletin deux dents qui ont été trouvées à Antsirabé au moment où le général Gallieni y a fait réunir des collections paléontologiques pour l'Exposition universelle de 1900 et dont l'analogie avec les dents correspondantes des Chirogales m'avait frappé; aussi avais-je dénommé cet animal *Palæochirogalus Jullyi.*



Mâchoire supérieure de *Lemur insignis* (grandeur naturelle).

Depuis cette époque, de très nombreux documents sont venus enrichir nos collections et malgré les petites différences de taille et de conformation qui existent entre les os analogues, il faut grouper sous un même nom, celui de *Lemur insignis,* ces restes, qui ont été exhumés de toutes les régions